



FEDERATION
AUTONOME
SPP-PATS

285 avenue des Maurettes
06270 Villeneuve-Loubet

Tél : 04 93 34 81 09
Fax: 04 93 29 79 98
secretariat-autonome@orange.fr

Affiliée à la FA-FPT

Monsieur COLLOMB Gérard
Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur
1 Place Beauvau
75 800 Paris Cedex 08

Villeneuve Loubet, le 10 septembre 2018

Objet : Réforme destructrice de la filière

Monsieur le Ministre,

Nous revenons une nouvelle fois vers vous concernant les nombreux dysfonctionnements issus de la réforme destructrice de notre filière. Depuis 2012, les incohérences flagrantes n'ont jamais reçu le moindre correctif malgré les effets dévastateurs sur la carrière de nos collègues. Cette refonte imposée par vos prédécesseurs sous l'œil « bienveillant et intentionné » d'une DASC (FNSPF, CFTC/SNSPP, FO, UNSA, CFE-CGC/Avenir Secours) a été extrêmement nocive pour notre corporation.

Vos services n'ont pas le droit d'ignorer ces méfaits et les blocages à venir.

Je vous rappellerai que des collègues adjudants assurent depuis près de 15 ans la fonction de chef de section pour des effectifs supérieurs à 10 dans des conditions similaires aux chefs de salle CTA. Avec la fin des mesures transitoires, ils ne pourront plus exercer cette fonction. Aujourd'hui aucune véritable mesure d'accompagnement et de reconnaissance de la fonction exercée ne leur sont proposées. Du jamais vu dans la Fonction publique territoriale. Pire, les examens professionnels que vous nous imposez sont totalement déconnectés de la réalité du terrain et le nombre de places ouvertes en deçà des besoins nationaux exprimés par les SDIS générant de la frustration dans les rangs. L'acceptation d'une réforme doit aussi passer par le maintien de la fonction tenue. Dès lors que l'agent a exercé une fonction, il doit pouvoir continuer à l'exercer.

La désillusion est tout aussi grande au niveau du cadre d'emplois des lieutenants qui ont dû subir pour certains, une inversion de carrière !

Je ne tairai pas enfin l'affront imposé aux caporaux et aux sergents détenteurs de la FAE de chef d'agrès tout engin !

Ne sommes-nous pas assez mis à mal au quotidien dans l'exercice de nos missions pour nous mettre ainsi à genoux ?

Nous vous demandons un rendez-vous en urgence et des réponses.

Dans l'attente, nous vous prions, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de notre considération.

Le Président fédéral, André GORETTI

Réf. : AG.FA/130-2018

Copie :
Monsieur le Directeur de la
DGSCGC